Que faire si mon colis a été endommagé pendant le transport ?

Johan - 2025-11-20 - Dommages dus au transport

Il existe deux types de dommages différents.

Les dommages évidents : Si le colis est manifestement endommagé à la réception, veuillez ne pas l'accepter. Veuillez informer immédiatement notre service clientèle, par le biais d'un ticket, des dommages causés par le transport, afin que nous puissions contacter immédiatement le transporteur. Ouvrir le ticket ici

Dommages cachés : Si le produit présente des premiers défauts au cours des 6 premiers mois d'utilisation, veuillez contacter notre service clientèle par ticket pour résoudre le problème dans les plus brefs délais. Ouvrir le ticket ici